N°1 / 2025

Q ENERGY MAGAZINE

Trajectoire

CAP SUR UNE ÉNERGIE DURABLE ET PARTAGÉE

Explorons le champ de nos énergies vertes

UNE ANNÉE PASSÉE

à valoriser des sites artificialisés,
à associer les renouvelables aux territoires,
à penser l'environnement au cœur
de nos projets et à soutenir vos actions.

Qenergy

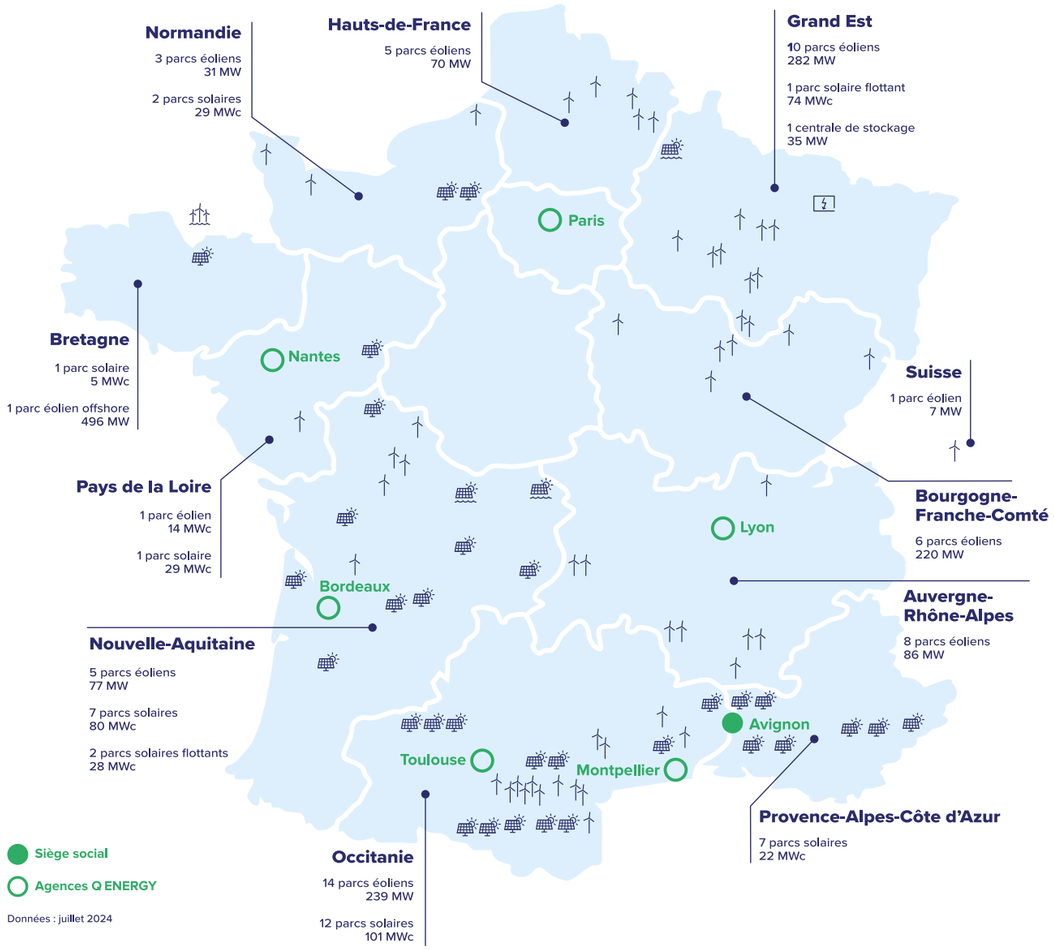

+2,5 GW

de projets développés et/ou construits

+1 million

de foyers alimentés par des projets QENERGY en France par an

+300

salariés en France

+50%

d'employés en 2 ans

Edito

QENERGY FRANCE,
UN ACTEUR ENGAGÉ POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DURABLE
Fort de ses 25 ans de présence au plus près des territoires, QENERGY se distingue par sa volonté de répondre aux besoins spécifiques de chaque région française. Avec des équipes réparties dans sept agences à travers le pays, l'entreprise s'engage à développer des projets adaptés aux réalités locales, en collaboration étroite avec les acteurs du terrain.

UNE PROXIMITÉ AU SERVICE DE LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES
L'implantation géographique de QENERGY en France est un atout majeur. Elle permet à l'entreprise de mieux répondre aux spécificités de chaque territoire et de mobiliser les ressources nécessaires pour des projets adaptés. Cette approche favorise une dynamique de coopération et de confiance sur le long terme, qui se concrétise par l'acceptabilité des projets qui génèrent de l'attractivité sur nos communes. L'approche multi-technologique de QENERGY en France, combinant solaire, éolien et stockage, permet de raisonner à une échelle plus large et globale. Elle assure une source d'énergie plus stable : le solaire est optimisé en été, l'éolien en hiver, et le stockage apporte de la flexibilité au réseau en décalant une partie de la production vers les périodes creuses.

PARTAGE DE LA VALEUR ET PARTICIPATION CITOYENNE
En impliquant les habitants, les collectivités locales, les entreprises et coopératives dès les premières phases des projets, QENERGY favorise une appropriation collective des enjeux énergétiques et renforce l'acceptabilité des projets d'énergies renouvelables. Cette dynamique collective nous permet de partager la création de valeur avec le territoire en accompagnant des projets locaux qui font sens et permettent de contribuer au maintien et au développement de l'emploi local. Par exemple, par le biais des projets d'autoconsommation collective QENERGY permet aux participants de réduire leur facture d'électricité en consommant l'énergie produite localement par des panneaux solaires. En produisant et consommant localement, les territoires deviennent moins dépendants des fluctuations du marché de l'énergie, cet exemple illustre la coopération entre acteurs locaux, renforçant ainsi les liens sociaux et économiques au sein des communes.

En conclusion, QENERGY incarne une vision responsable de la transition énergétique, où la proximité, la coopération et le partage de la valeur sont des piliers essentiels pour développer et garantir la souveraineté énergétique de la France.

Corentin SIVY
Directeur Général Délégué France

SOMMAIRE

QENERGY MAGAZINE JUIN 2025

VALORISER **LES SITES ARTIFICIALISÉS**

05 Ancien délaissé autoroutier à Montfort
07 Reconversion d'une centrale électrique à Saint-Avold
08 Ancien site ICPE à Cahuzac-sur-Adour
09 Ancienne gravière en Haute-Marne

RENCONTRE AVEC **LE REPOWERING ET LAURIE GILBERT**

14 Rencontre avec Laurie
16 Exemple de repowering

ASSOCIER **LES ÉNERGIES RENOUVELABLES AU TERRITOIRE**

20 Calendrier des salons
21 Ouvrir les portes des éoliennes aux jeunes
22 Visite pour les travaux de fondation de Haut Chemin 2
23 Bourse aux arbres pour les riverains du parc Le Langrois

PENSER **L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DE NOS PROJETS**

26 Restauration de territoire favorable à l'Aigle royal
27 Ecoliers, chasseurs et élus réunis pour la plantation d'une haie en faveur de la biodiversité

SOUTENIR **LES PROJETS ASSOCIATIFS LOCAUX**

30 Culture, environnement, patrimoine, sport

VALORISER **LES SITES ARTIFICIALISÉS**

Plutôt que d'utiliser des terrains vierges, pourquoi ne pas exploiter ceux déjà transformés par l'activité humaine ?

Q ENERGY est pleinement engagé dans cette démarche et développe des installations de production d'énergie verte et de stockage sur des terrains déjà anthropisés. Ces espaces trouvent une nouvelle utilité, tout en apportant une valeur ajoutée aux territoires.

Une solution gagnante pour l'environnement et pour les collectivités !

- Ancien délaissé autoroutier à Montfort (04)
- Reconversion d'une centrale électrique à Saint-Avold (57)
- Ancien site ICPE à Cahuzac-sur-Adour (32)
- Ancienne gravière à Perthes (52)

Ancien délaissé autoroutier

Monfort, Alpes-de-Haute-Provence (04)

Inauguration de la centrale photovoltaïque Les Broules 2

Construire des installations productrices d'énergie renouvelable ou de stockage sur des terrains déjà anthropisés est un axe de développement très important pour QENERGY. Ce procédé permet une valorisation pertinente des sites au bénéfice de leur territoire d'implantation.

"Au-delà de l'intérêt évident que représente cette revalorisation pour le territoire, la nature dégradée du terrain a grandement facilité notre travail d'intégration environnementale et paysagère.
Aucune opération de défrichement n'a été nécessaire et les enjeux de biodiversité sur ce type de terrain sont mineurs et bien identifiés. Nous avons simplement eu à parfaire l'intégration du parc avec des mesures d'accompagnement comme la création de passages pour la petite faune, d'habitats pour l'avifaune ou la plantation d'une haie paysagère."

Vincent Gambrelle
Responsable Régional Solaire

Implantée sur un ancien délaissé autoroutier, cette centrale de 5 MW forme une extension du parc solaire Les Broules 1, lui-même inauguré par QENERGY en 2019. Cette réalisation est le fruit d'une collaboration constructive de 7 ans avec des élus locaux résolument engagés dans la transition énergétique de leur territoire. Cette centrale alimentera près de 2 800 personnes en électricité verte, évitant ainsi l'émission de plus de 200 tonnes de CO2 chaque année. Inaugurée en 2024, l'évènement s'est tenu en présence de Monsieur le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence Marc CHAPPUIS, Madame la Sous-Préfète de Forcalquier, Marie DEMIGUEL, et des élus locaux.

2800 PERSONNES ALIMENTÉES EN ÉLECTRICITÉ
200 t DE CO2 ÉVITÉES

Centrale thermique

Saint-Avold, Moselle (57)

Mise en service de la plus importante centrale de stockage d'énergie du Grand Est

QENERGY a inauguré en 2024 un projet de stockage d'énergie sur le site de la centrale thermique Emile Huchet de Saint-Avold. Ces nouvelles installations s'inscrivent dans le projet de reconversion écologique de la centrale mené par son propriétaire, GazelEnergies.

Le projet de batteries, doté de 35 MW de puissance et d'une capacité de stockage de 44 MWh, fournira des services au réseau électrique via RTE.
Il facilitera l'intégration des énergies renouvelables, stabilisera le réseau et contribuera à réduire la volatilité des prix de l'électricité, avec une capacité équivalente à la consommation quotidienne de 10 000 personnes. Ce projet emblématique renforcera la sécurité d'approvisionnement en électricité, notamment en période hivernale.

Composé de 24 conteneurs de dernière génération, ce projet s'implante sur un site offrant un double avantage : un foncier important, déjà anthropisé, et des infrastructures d'accès au réseau existantes.

« Cette centrale s'inscrit pleinement dans un modèle de développement que nous défendons avec conviction : installer des grandes centrales de stockage sur des sites industriels. Ce type de reconversion initié par GazelEnergie sur la centrale Emile Huchet incarne parfaitement notre vision d'une transition énergétique efficace et respectueuse de l'environnement. »

Corentin SIVY
Directeur Général Délégué
France

Site de traitement des matériaux

Cahuzac-sur-Adour, Gers (32)

La construction du projet solaire Cahuzac est lancée

La construction du parc solaire de Cahuzac-sur-Adour (32) a débuté en ce début d'année.
Une fois mise en service, cette centrale photovoltaïque de 8,5 MWc installée sur 7,5 hectares d'un ancien site ICPE, ayant accueilli de 1993 à 2019 des activités de broyage, concassage et criblage de matériaux, alimentera annuellement 4 900 personnes en énergie verte. Grâce à cette installation, l'émission de 2 600 tonnes de CO2 sera évitée chaque année.

Ce projet solaire, le premier développé et construit par QENERGY dans le Gers, avait obtenu son permis de construire en novembre 2022. Le chantier est actuellement au stade de l'assemblage des premières structures et de la mise en place des tranchées des câbles électriques. La mise en service de la centrale est prévue pour la fin de l'année 2025.

« Ce projet est le fruit d'une collaboration rigoureuse et exigeante avec les pouvoirs publics et les élus locaux. Il n'aurait assurément pas pu voir le jour sans l'engagement de Madame Aragnouet, Maire de Cahuzac sur Adour, et de Monsieur Petit, Président de la communauté de communes Aux Sources du Canal du Midi. Je les remercie vivement. »

Véronique Sauzay
Responsable Régionale
Solaire

Anciennes gravières

Perthes, Haute-Marne (52)

L'inauguration du plus grand parc solaire flottant d'Europe

La construction de la centrale Les Ilots Blandin est achevée, ce parc solaire flottant de 74,3 MW est le plus grand de ce type en Europe. Répartis sur 127 hectares d'anciennes gravières, les 134 649 modules solaires qui le composent alimentent l'équivalent de 37 000 habitants en électricité propre, évitant l'émission d'environ 18 000 tonnes de CO2 par an.

La conception des îlots solaires flottants prend en compte les besoins de l'écosystème aquatique environnant. Les matériaux utilisés sont durables et conçus pour minimiser les impacts environnementaux tout en maximisant l'efficacité énergétique. Les structures flottantes qui équipent le site sont fabriquées par Ciel & Terre en France, permettant ainsi l'essor d'une filière nationale prometteuse.

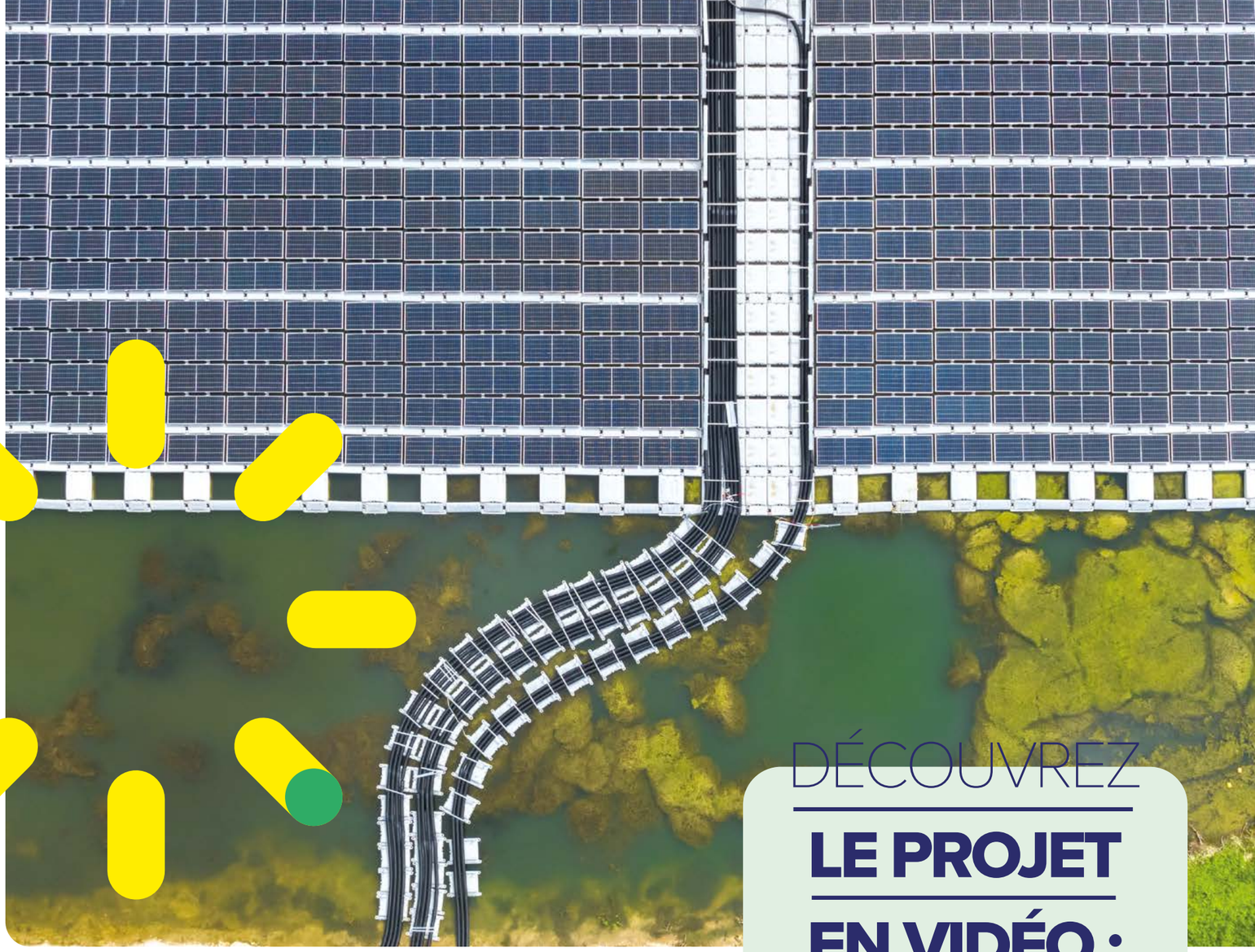

DÉCOUVREZ

LE PROJET EN VIDÉO :

Dossier

RENCONTRE AVEC **LE REPOWERING ÉOLIEN ET LAURIE GILBERT**

Laurie GILBERT est titulaire d'un double diplôme MSc Renewables Energy Technologies INSA de Rouen (France) - Cranfield University (Angleterre). Elle a débuté sa carrière dans les énergies renouvelables par un stage au sein du département développement de parcs éoliens offshore d'EDF Renouvelables, avant de rejoindre Q ENERGY France en 2017. Après trois années d'expérience en tant qu'ingénieur d'études, elle est aujourd'hui en charge du développement de l'activité repowering et partenariats.

Membre et pilote de plusieurs groupes de travail techniques, Laurie pilote depuis janvier 2023 le groupe de travail dédié au Repowering de France Renouvelables.
Elle travaille ainsi en étroite collaboration avec les syndicats, les associations, les administrations nationales et régionales pour développer et promouvoir le repowering en France.
Laurie est également l'auteur de plusieurs articles et d'un manuel dédié au repowering.

Directrice Adjointe Repowering

Qu'est-ce que le repowering ?
On entend par «Repowering», le renouvellement d'infrastructures productrices d'énergies renouvelables en fin de vie telles que des parcs éoliens ou des centrales photovoltaïques.

Quand un parc éolien peut-il être renouvelé ?
On estime la durée de vie des premiers parcs éoliens français entre 20 et 25 ans. C'est à l'issue de cette période que le parc éolien peut être renouvelé. Toutefois, le projet de renouvellement doit être anticipé en amont de la fin de vie du parc. C'est pourquoi l'on estime qu'il est sage de commencer à envisager ce processus à partir de la quinzième année d'exploitation.

Combien de temps prend un renouvellement de parc éolien ?
L'administration distingue trois types de renouvellement selon les caractéristiques définies pour le nouveau parc. On parle de renouvellement à l'identique, non substantiel ou substantiel.
En fonction du type de renouvellement le projet dure généralement entre 5 et 7 ans.

Quels sont les avantages du repowering pour le territoire ?
Pour les propriétaires fonciers et exploitants agricoles il assure une prolongation des baux fonciers et donc une revalorisation des indemnisations tout en offrant la possibilité de repenser l'implantation et l'intégration dans le contexte environnant, potentiellement bien différent de celui observé initialement.

Pour les collectivités, il permet de redimensionner les mesures compensatoires paysagères et environnementales, il assure une augmentation des retombées fiscales et propose un renouvellement des infrastructures par des technologies plus récentes et plus performantes.

Pour les particuliers et l'administration, il permet d'augmenter la capacité d'un parc éolien afin de respecter les engagements de la PPE, de réaliser de nouvelles installations en s'appuyant sur le retour d'expérience de nombreuses années d'exploitation et garantit de nouvelles installations en conformité avec la réglementation en vigueur.
En somme, le renouvellement d'un parc éolien est une opportunité pour tous les acteurs locaux.

Dans quelle mesure un renouvellement est-il avantageux en termes de retombées économiques locales ?
En dehors du dynamisme économique généré par les opérations de démantèlement, de construction et d'exploitation du parc, le renouvellement des installations permet une mise à jour du régime de fiscalité à l'avantage des communes. Ces dernières bénéficient alors d'a minima 20 % des retombées locales quel que soit leur régime de fiscalité.

Les contributions étant liées directement à la capacité installée, une augmentation des dimensions des éoliennes décidée lors d'un renouvellement permet également une revalorisation des indemnités.
Si l'on se base sur des éoliennes de 150 m bout de pale de capacité unitaire de 2 MW, une augmentation de la dimension de 20 % entraîne une hausse des retombées estimée à 80 %.

Le renouvellement de parcs éoliens est-il encadré par la loi ?
Absolument. Le processus de renouvellement et ses typologies sont prévus par l'instruction du 11 juillet 2018 relative à l'appréciation des projets de renouvellement des parcs éoliens terrestres.
Les opérations de déconstruction sont, quant à elles, encadrées par l'article 28 de l'arrêté du 26 août 2011.

Depuis le 22 juin 2020, une règlementation relative au recyclage et à la revalorisation des déchets est également définie dans l'arrêté du 26 août 2011, selon les normes suivantes : au minimum 90 % de la masse totale des éoliennes doit être recyclée ou réutilisée, fondations incluses, et minimum 35 % de la masse des rotors, nacelle et pales, doit être recyclée ou réutilisée. Sur le parc de Souleilla-Corbières, notre premier renouvellement, QENERGY est parvenue à recycler ou réutiliser 99,4 % de la masse totale du parc d'origine.

Dossier

Parc éolien de Marsanne

Parc éolien Lascombe

Repowering du parc éolien de Souleilla

Inauguration du parc éolien de Marsanne

Parc éolien de Souleilla

Exemples de repowering QENERGY

- SOULEILLA

Localisation : Treille (Aude)

16 éoliennes
Identique

24 MW installés
+ 15%

80 m hauteur totale
Identique

71 GWh/an produits
+ 18%

- MARSANNE

Localisation : Marsanne (Drôme)

6 éoliennes
Identique

25 MW installés
+ 110%

150 m hauteur totale
+40%

87 GWh/an produits
+ 154%

- LASCOMBE

Localisation : Broquiès (Aveyron)

4 éoliennes
+ 2 unités

16.8 MW installés
+ 890%

150 m hauteur totale
+60%

34GWh/an produits
+ 750%

ASSOCIER
LES ÉNERGIES RENOUVELABLES AU TERRITOIRE

Nos équipes sont mobilisées pour associer autant que possible les collectivités locales et leurs habitants à nos projets. Visites, événements locaux, ateliers pédagogiques et initiatives locales rythment les années de nos collaborateurs.

- Calendrier des salons QENERGY
- Ouvrir les portes des éoliennes aux jeunes
- Visite pour les travaux de fondation de Haut Chemin 2 (52)
- Bourse aux arbres pour les riverains du parc Langrois (52)

Rencontres

QENERGY dans votre salon

En 2024, nos équipes se sont mobilisées sur plus de 15 salons départementaux des maires afin de rencontrer les parties prenantes des projets que QENERGY développe localement avec les collectivités. En 2025, nos équipes renouvelleront leur participation sur de nombreux salons des maires locaux, des salons régionaux et seront également présentes au SMCL Porte de Versailles.

VENDREDI 6 JUIN
Forum des Énergies Locales (53)

JEUDI 12 JUIN
Salon des Maires de l'Ariège (09)

DU 2 AU 4 SEPTEMBRE
Innov-Agri dans le Loiret (45)

VOUS RENCONTRER !

JEUDI 13 MARS
Salon des Maires des Bouches-du-Rhône (13)

VENDREDI 28 MARS
Salon des Maires de la Haute-Saône (70)

JEUDI 24 AVRIL
Carrefour des Communes de Charente-Maritime (17)

JEUDI 22 MAI
Salon des Communes et Intercommunalités du Gard (30)

MARDI 3 JUIN
Forum des Énergies à Bordeaux en Gironde (33)

JEUDI 5 JUIN
Salon des Maires des Hautes-Pyrénées (65)

DU 7 AU 10 OCTOBRE
Sommet de l'élevage

JEUDI 9 OCTOBRE
Salon des Maires de l'Aveyron (12)

JEUDI 16 OCTOBRE
Salon des Maires de la Drôme (26)

JEUDI 13 NOVEMBRE
Salon des Maires du Vaucluse (84)

JEUDI 4 ET VENDREDI 5 DÉCEMBRE
Le Salon des Maires de la Côte-d'Or (21)

VENDREDI 7 NOVEMBRE
Le Salon des Maires de l'Aude (11)

AVEZ-VOUS GOUTÉ À LA 1ÈRE BIÈRE SOLAIRE DE FRANCE ?

A Luçon, en Vendée, QENERGY a développé un prototype agrivoltaïque permettant la combinaison astucieuse d'une production photovoltaïque avec une culture de houblon. Découvrez le projet en vidéo grâce aux témoignages de Manu, l'exploitant de la parcelle, et de Jochem, microbrasseur local.

Pédagogie

Ouvrir les éoliennes aux jeunes avec Génération Transition

Pour la 10ème année consécutive, nos équipes se mobiliseront en 2025 pour ouvrir des parcs éoliens aux scolaires dans le cadre de l'événement national Génération Transition organisé par France Renouvelables. L'an passé, ce sont 7 parcs éoliens développés par QENERGY qui avaient accueilli plus de 400 élèves, collégiens et lycéens. Au programme de ces journées découverte : visite de l'intérieur d'un mât d'éolienne, présentation des métiers du secteur des renouvelables, ateliers et animations autour de la faune locale ou encore de l'empreinte carbone.

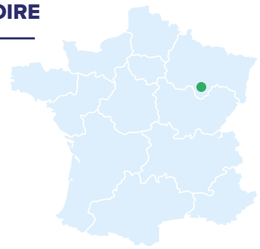

Chantier

Biesles, Haute-Marne (52)

Visite pour les travaux de fondation de Haut Chemin 2

En février, une visite avec les parties prenantes du territoire et les autorités locales, s'est tenue sur le parc éolien en construction Haut Chemin 2 à Biesles (52). M. ANDRE, Maire de la commune d'implantation et Conseiller Départemental, M. BROTHIER, 1er Adjoint de la commune d'implantation du parc, M. THIRARD, Secrétaire Général de la Préfecture, Messieurs ROUSSEL et GULLAUD, respectivement Vice-Président en charge de l'urbanisme et Directeur de la transition écologique et énergétique au sein de l'Agglomération de Chaumont ainsi que Mme AUBERTIN, Vice-Présidente de la Chambre d'Agriculture, ont pu assister au remblaiement d'une éolienne, au décoffrage et recoffrage d'un fût, ou encore à un ferraillage, en présence des équipes QENERGY. Ils ont également pu rencontrer les entreprises locales qui travaillent sur ce chantier.

Le parc éolien Haut Chemin 2 est une extension du parc du même nom, développé et construit par QENERGY en 2014 sur les communes d'Esnouveaux, Ageville et Lanques-sur-Rognon. La mise en service des 7 turbines supplémentaires sur la commune de Biesles prévues par l'extension est attendue en octobre 2025. La production électrique de ces nouvelles installations permettra d'alimenter 29 500 personnes de plus en énergie verte, évitant ainsi l'émission d'environ 27 000 tonnes de CO2 chaque année.

« Travailler sur l'extension d'un parc éolien est le meilleur gage de confiance que l'on puisse avoir. Cela reflète l'écoute mutuelle ainsi que la juste prise en compte du territoire. Nous avons pu tisser des relations pérennes avec l'ensemble des parties prenantes du monde économique et industriel du département. Une communauté très enthousiasmante et vertueuse pour le territoire. »

Alice Fournier
Responsable Régionale Eolien

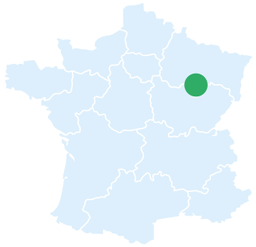

Paysage

Aujeurres, Vaillant, Vesvres-sous-Chalancey et Leuchey, Haute-Marne (52)

Une bourse aux arbres pour les riverains du parc éolien Le Langrois

En novembre, 91 foyers des communes d'implantation du projet éolien du Langrois ont reçu au total plus de 100 arbres qui leur permettront, en fonction de leur sensibilité à la perception des éoliennes, d'enrichir leur environnement proche.

Cette mesure est une des résultantes de la dynamique de concertation forte que QENERGY a su mettre en place sur ce projet éolien. Cette mesure n'aurait pu voir le jour sans l'implication des élus des collectivités, que ce soit en termes de communication avec le territoire que d'organisation. Ajoutant 8 éoliennes au parc de Langres Sud, l'extension du Langrois permet, depuis son inauguration au printemps 2024, l'alimentation de 30 000 personnes supplémentaires en électricité verte, évitant ainsi l'émission de 29 500 tonnes de CO2 chaque année.

« Une trentaine d'habitants s'étaient déplacés pour échanger avec nous sur la mesure, le projet éolien et réserver leur arbre. Un moment important qui aura finalement permis une plus large diffusion du dispositif puisque ce sont 91 foyers qui ont bénéficié de la mesure, soit environ 80 % des habitants des communes concernées. »

Salomé Berthou
Chargée d'Affaires Territoriales

5 INAUGURATIONS **ONT ÉTÉ ORGANISÉES PAR QENERGY EN 2024**

PENSER
L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DE NOS PROJETS

Fidèle à ses convictions, QENERGY inscrit le développement de ses centrales d'énergies renouvelables dans un processus environnemental rigoureux. Notre connaissance des enjeux territoriaux et notre démarche de collaboration avec les acteurs locaux nous permettent d'adosser à nos parcs des mesures environnementales pertinentes.

- Restauration de territoire favorable à l'Aigle royal

- Ecoliers, chasseurs et élus réunis pour la plantation d'une haie en faveur de la biodiversité

Avifaune

Treilles, Aude (11)

Restauration de 130 hectares de territoire favorable à l'Aigle royal

Dans le cadre du repowering du parc éolien de Souleilla-Corbières (11), finalisé en 2023, nos équipes ont contribué à la restauration d'un territoire de chasse propice à un couple d'aigles royaux historiquement présent dans la région. L'objectif est de garantir une zone de chasse durable aux rapaces sur la forêt domaniale, permettant de stabiliser le couple à long terme et d'optimiser ses conditions de reproduction. Des « gîtes à faune » ont également été aménagés afin de favoriser le développement des proies et d'assurer une source d'alimentation abondante pour le couple.

Nos équipes ont travaillé en étroite collaboration avec l'ONF, ainsi qu'en alignement avec le Parc Naturel Régional des Corbières-Fenouillèdes et le réseau Natura 2000. Cette mesure, réalisée sous l'égide d'un bureau d'études environnementales indépendant, aura également des effets positifs sur d'autres espèces locales de rapaces ou de passereaux. Un suivi sera réalisé tous les 5 ans pendant toute la durée de vie du parc (30 ans).

Haies

Broquiès, Aveyron (12)

Ecoliers, chasseurs et élus réunis pour la plantation d'une haie en faveur de la biodiversité

En mars, les 36 enfants de l'école de Broquiès ont participé à la plantation d'une haie de 270 mètres en faveur de la sauvegarde de la biodiversité locale. L'événement, initié et financé par QENERGY, a été organisé par l'association Arbres, haies et paysages d'Aveyron et la Fédération Départementale des Chasseurs et s'est tenu en présence de Monsieur Crassous, Maire de la commune. Cette action s'inscrit dans le cadre du projet de renouvellement du parc éolien de Lascombes porté par QENERGY. Une fois reconstruit, ce parc permettra d'alimenter 14 000 personnes en énergie verte, soit près de 10 fois plus que dans sa composition d'origine. Chaque année, ce sont 13 500 tonnes de CO2 dont l'émission sera évitée grâce à l'installation des 4 nouvelles éoliennes.

« Deux autres mesures environnementales en lien avec le renouvellement du parc de Lascombes verront le jour. L'une d'elles concerne la plantation d'une bande fleurie qui bénéficiera aux pollinisateurs tandis que la dernière visera à favoriser la préservation des busards en lien avec des acteurs agricoles locaux. »

Cindy Vanhove
Cheffe de Projet Eolien
QENERGY France

SOUTENIR LES PROJETS ASSOCIATIFS LOCAUX

QENERGY s'implique également sur les territoires de ses projets en aidant le tissu associatif. Chaque année nous rendons des projets environnementaux, sociaux et caritatifs possibles en participant à la création d'un événement, en accordant un soutien à long terme ou en accompagnant ponctuellement une initiative du territoire.

- Culture : Tinta'Mars (52) / Festival Marée Haute (81)
- Patrimoine : Forges de Val-Suzon (21)
- Environnement : Groupe Ornithologique (79) / Sylatr (79)
- Sport : ASVA (84) / SCO Dijon (21)

VOUS **SOUTENIR !**

Culture

LANGRES, Haute-Marne (52)

TINTA'MARS

QENERGY soutient l'association Tintamars depuis plus de 15 ans. Basée en Haute-Marne, elle a pour objectif de proposer une offre culturelle de proximité dans les zones rurales qui en sont dépourvues.

MONTS DE LACAUNE ET MONTAGNE DU HAUT LANGUEDOC, communauté de commune, Tarn (81)

FESTIVAL MARÉE HAUTE

QENERGY a sponsorisé les deux premières éditions du festival Marée Haute en 2023 et 2024. Ce festival itinérant de 4 jours s'inscrit dans une démarche collective, réunissant une multitude d'acteurs locaux, pour élaborer un programme culturel original et attractif.

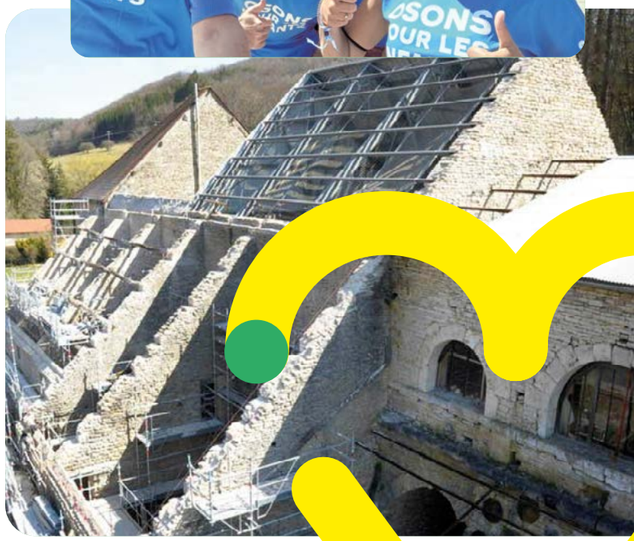

Patrimoine

VAL-SUZON, Côte d'Or (21)

FORGES DE VAL-SUZON

QENERGY soutient le projet de restauration des Forges de Val-Suzon en Côte d'Or depuis plus de 10 ans. Notre entreprise apporte un soutien annuel à l'association de sauvegarde qui rénove ce bâtiment témoin de l'âge d'or de l'industrie française, en y incluant un espace pédagogique dédié aux énergies renouvelables.

Environnement

NIORT, Deux-Sèvres (79)

GROUPE ORNITHOLOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

QENERGY parraine le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, une association à but non lucratif qui a pour objectifs l'étude et la protection des oiseaux et de leurs milieux.

SAINTE SOLINE, Deux-Sèvres (79)

SYLATR

QENERGY finance l'association de protection de la nature SYLATR qui assure la gestion et les suivis naturalistes sur le site de la Trimouille.

Sport

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON, Gard (30)

ASVA

QENERGY sponsorise l'ASVA depuis plus de 10 ans. Les équipes participent aussi à la course de l'ASVA RUN chaque année.

DIJON, Côte d'Or (21)

SCO DIJON

QENERGY soutient depuis 2014 le SCO Dijon dans son organisation de la course cycliste le Tour de la Côte d'Or.

NOUS
RECRUTONS !

CDD - CDI - Stages

Rejoignez-nous

www.qenergy.eu

QENERGY France SAS
330 rue du Mourelet
84000 Avignon, France
T +33 4 32 76 03 00
qef-info@qenergy.eu

27 06 2025
© Photos d'ambiance : stock.adobe.com
© Photos projets : Petzl-Vuedici.org, Absoludrones, Roamin Berthiot, Nicolas Dohr